

DISCOURS VOEUX DU MAIRE 2026

Bonjour et bienvenue à Gâvres

A Mesdames et Messieurs les responsables et élus de l'état, des collectivités territoriales et associatives

A Mesdames et Messieurs les représentants des services de secours et de la gendarmerie (SNSM?)

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, cette cérémonie des vœux pour l'année 2026 sera la dernière de notre mandature et pour ma part elle sonnera la fin de mon engagement d'élu au service de la population commencé en 1997.

Devant vous je ne suis que le porte parole du bilan de la période 2008-2026 portée par le maire Dominique le Vouédec qui nous a quitté douloureusement le 1^{er} décembre 2023 et a conduit pendant 16 années la destinée de notre Presqu'île. Il était de notre devoir de poursuivre cette route qu'il avait tracée en se souvenant de ses paroles en quittant la mairie pour la dernière fois « Tout est dans les tuyaux il n'y a qu'à suivre ».

Le temps d'un discours ce sont 18 années qui vont défiler avec son lot de réalisations structurelles, d'évènements marquants ainsi que de luttes existentielles.

Je ne m'attacherai qu'aux faits remarquables qui ont ponctué cette longue période car égrainer la liste de toutes les opérations menées serait fastidieuse.

Dans un contexte international préoccupant, national cahotique, la commune est le premier échelon de proximité qui répond aux attentes de ses concitoyens. La mairie est le premier lieu auquel vous pensez pour des questions de vie quotidienne. Mais la

commune c'est aussi un projet et des réalisations qui touchent à ce qu'on appelle l'intérêt général.

Le moins que l'on puisse dire est que notre élection du 9 mars 2008 nous a plongé dans le grand bain. La submersion marine nous a tous surpris au petit matin du 10 mars. Elle absorbera notre énergie pendant plusieurs années.

L'arrêt quasi définitif de la pêche, la fermeture du CELM en 2010, le déclin démographique, la progression des résidences secondaires ont impacté profondément la commune.

Nos souvenirs alimentent notre mémoire. Souvenirs de jeunesse. C'était mieux avant avec l'agitation de ses 1100 habitants il y a quelques décennies, ses bistrots, ses commerces, ses blagues grivoises lancées à la volée pour épater la galerie.

Ce temps là est révolu. Nous ne reviendrons pas en arrière, nous devons nous adapter au monde qui évolue à grande vitesse. Nous ne devons pas rester figés comme une carte postale ancienne.

Avec nos 710 habitants nos services (école, poste) sont fragilisés et nos commerces de proximité en possible difficulté. L'accueil de résidents permanents est un impératif car c'est toute notre vie sociale qui est menacée.

L'enjeu démographique a été une de nos priorités, il n'a pu se traiter que par une approche globale et transversale : la construction de nouveaux logements, le maintien et le développement des services de proximité, le cadre de vie avec l'aménagement du bourg et du port, les espaces de jeux, le développement d'activités à la petite falaise, la création du Tiers Lieu « Maison Glaz »,

Le logement

La construction de 7 logements locatifs, 3 à la Butte sur un terrain acquis par la commune et 4 au « Tumulus » à l'emplacement d'une maison déconstruite achetée pour l'opération fut confiée à Cap Lorient agglomération habitat en 2014.

Concernant l'extension du village de Porh Guerh :

Conformément à notre politique de logements 10 locatifs « l'Aiguillon » ont été construits et 5 lots libres appartenant à la commune ont été vendus à un prix du m² raisonnable pour de la résidence principale. Ces parcelles sont aujourd'hui urbanisées. Cela a permis l'accueil de quinze familles avec quelques enfants qui ont rejoint l'école.

Dans la partie Sud, après plus de 2 années de procédures et les recours rejetés, l'aménageur Villadim a pu commencer la commercialisation des parcelles.

Cette opération de 35 lots se décompose en 15 logements locatifs sociaux, 9 accessions à la propriété à prix encadrés et 11 lots libres tous destinés en application de la loi Le Meur de novembre 2024 à la résidence principale.

Cette victoire est importante pour l'avenir de la presqu'île mais elle laisse des regrets.

.regrets de voir les intérêts particuliers s'opposer à l'intérêt collectif

.regrets que la commune ait dû concéder 100 000€ pour maintenir le prix de vente des lots encadrés

.regrets que pendant ces années d'incertitude les prix à la construction aient augmentés en moyenne de 20 % impactant le budget des plus fragiles

A ceux qui diffusent des contre-vérités je précise :

- .que le terrain n'est pas en zone inondable,
- .que l'assainissement est validé pour 3250 habitants et qu'il bénéficie d'une autorisation préfectorale permettant la délivrance des permis de construire
- .que pour l'aménageur c'est une opération blanche contrairement à ce qui a été annoncé par les opposants. Seuls ceux qui détiennent les chiffres peuvent en témoigner.

Deux logements locatifs sociaux sont en cours de finition dans le bâtiment du « Comptoir Gâvrais » et vont être attribués dans quelques semaines.

Pour pousser les propriétaires de logements à louer à l'année la limitation des meublés de tourisme permet de contraindre le nombre de locations à un logement par propriétaire.

Certains vous disent qu'il faudrait inciter les résidents secondaires à louer toute l'année. Nous savons que les pratiques sont de réserver ces logements à de l'accueil touristique bien plus rentable et d'en profiter le reste du temps.

Le marché de l'immobilier de Gâvres ne permet pas à des entrepreneurs, des commerçants de s'installer dans la commune. Le montant de l'investissement est trop conséquent et l'activité trop soumise aux aléas de la fréquentation touristique. C'est pourquoi la commune a fait le choix, depuis plusieurs années d'intervenir afin de corriger ces carences d'initiatives privées.

L'artisanat,

Acquises en 2012 auprès du Ministère de la Défense, les maisons de « La petite Falaise » contraintes par le Plan de Prévention des Risques Inondations ont fait l'objet de réhabilitations par la commune pour accueillir divers artisans. A ce jour les 8 locaux sont occupés.

De même l'acquisition de l'enclos de l'IGESA a permis d'y planter un Tiers lieu choisi défendu par Dominique Le Vouédec validé par le conseil municipal. Un investissement communal de 400 000€ a été nécessaire pour l'achat du site et la réfection des bâtiments. La gestionnaire Akira Lavaux y a investi de ses deniers pour aménager un complexe qui avec ses multiples activités rayonne au-delà de la presqu'île.

Le commerce

La fermeture d'un commerce quel qu'il soit dans nos petites communes interroge les habitants. Elle conditionne la vie du village et l'attente de la réouverture est forte.

Pour maintenir l'activité du « Comptoir Gâvrais » la collectivité a dû intervenir en rachetant le fond de commerce ainsi que l'immeuble. Avec la réalisation des deux logements l'opération se chiffre à 500 000 €.

La réouverture du « Bar des Sables » qui se nomme désormais « Les Bons Vivants » a donné le sourire aux adeptes des rencontres conviviales.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue à Annick et Conrad, nouveaux gérants du Spar. Souhaitons à Nadine et Roger une bonne retraite.

Rappelons que le bâtiment de la supérette est aussi propriété de la commune.

Le cadre de vie

Le mandat de maire est, à mon sens, le plus beau des mandats car il permet d'agir sur le quotidien des concitoyens. Entreprendre pour que chacun, de tout âge, puisse trouver sa place dans cet environnement particulier mais si attachant qu'est la presqu'île. Parmi les réalisations pour toutes générations :

- . Le skate parc pour les enfants ayant besoin d'évacuer leur trop plein d'énergie
- . Le parcours santé pour adulte qui permet de reformer et de renforcer les ceintures abdominales

Sous l'impulsion de Dominique maire de la commune le projet de restructuration de l'axe Mairie/ Port de Ban Gâvres s'est concrétisé.

- .Tout d'abord par l'aménagement du bourg inauguré en 2017 pour les 150 ans de la commune
- . Ensuite par la reconfiguration des espaces du port et le cheminement de la promenade Dominique Le Vouédec avec pour point d'orgue la passerelle.

Ces transformations de votre vie quotidienne bousculent vos habitudes, vos usages et génèrent des interrogations, des oppositions voire de l'incompréhension. Les élus ont pris leurs responsabilités et les travaux terminés sont reconnus comme une réussite.

Notre littoral :

Le changement climatique est avéré. La fréquence des tempêtes et leur violence nous interpellent.

Pour avoir vécu les inondations de 2001 et 2008 nous avons pu constater la fragilité du trait de côte et la nécessité de renforcer nos protections contre les évènements tempétueux. Nous avons choisi de nous protéger car nous avons une responsabilité de protection des biens et des personnes sur cet espace contraint.
Des travaux de grande ampleurs ont été engagés.

Ils se sont traduits par :

- .l'implantation en 2012 de deux épis en bois ou en enrochements au Goërem et sur la Grande plage accompagnés d'un ensablement de plus de 300 000 m³ réparti sur les 2 sites
- . de casiers de ganivelles (algobox) installés en haut de plage pour retenir le sable et favoriser la pousse de la végétation
- . de batardeaux pour fermer les points de passages d'eau éventuels lors des tempêtes
- . une dune a été constituée boulevard de l'océan
- . des dalots aménagés en traversée sous la route pour une évacuation rapide de l'eau en cas d'inondation

Pour compléter la ceinture de protection de la presqu'île deux chantiers sont programmés :

- . le premier est en cours à la pyrotechnie. Cette dune aura une importance capitale pour figer le trait de côte et protéger la route d'accès à la presqu'île
- . le deuxième est le remplacement du mur de la place du souvenir près du cimetière par un dispositif de protection plus adapté aux risques de submersion

Lorient agglomération a pris depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatique et prévention des inondations). C'est à ce titre qu'elle exerce une

surveillance permanente de nos protections et en assure la gestion. Elle est force de proposition avec l'UBS pour adapter les points de fragilité et maître d'oeuvre dans la réalisation des ouvrages fondés sur la nature. Vous pouvez en mesurer l'efficacité.

Ils font partie du service Direction Nature et Environnement de l'agglomération, Pauline,Julien et Olivier. Je profite de cet instant pour les remercier du travail qu'ils accomplissent au chevet de la presqu'île.

Je n'oublie pas l'association « Objectif dunes » et « l'Association de protection du littoral » qui apportent une complémentarité au dispositif de surveillance du trait de cote.

Tous ces aménagements ne pourraient se faire sans la bienveillance des élus des 24 communes de l'agglomération qui nous accompagnent et qui nous soutiennent financièrement.

Le port

Dans le cadre de la prise de gouvernance des ports de plaisance de la rade de Lorient par la Compagnie des Ports du Morbihan au 1^{er} janvier 2026 la gestion du port de Ban Gâvres s'en trouve modifiée.

La Sellor continuera à gérer la partie pontons et l'APPUG lui cédera en gestion les mouillages le 1^{er} janvier 2027.

Le conseil municipal a décidé d'entrer au capital de la SPL afin de faire prendre en compte les travaux d'investissements du port.

Je tiens à souligner la complémentarité et la bonne entente qui existe entre la Sellor et l'APPUG qui mettra fin à sa collaboration le 31 décembre 2026.

Comme il vous a été annoncé un bateau neuf à propulsion électrique va entrer en service en fin d'année pour remplacer le Trait d'Union qui fatigue.

Il sera plus grand et pourra transporter 50 passagers et 15 vélos. Cela passe par de gros travaux de modifications du ponton passagers.

Souvenez vous

En 2014 la petite mer de Gâvres a fait l'objet d'une tentative de privatisation pour son exploitation par les professionnels de la pêche à pied. La municipalité, l'A.S.P.L.P.G et les citoyens se sont mobilisés et ont manifesté le 13 août 2014 pour que chacun puisse continuer la pêche de loisirs. Un journal avait titré « Bataille de la coque en petite mer de Gâvres » ce qui rappelle que l'affaire était sérieuse. Soyons vigilants.

La crise du Covid 19

Le dernier mandat a été marqué par la crise du Covid 19. Cette période a eu des conséquences majeures et durables dans de nombreux domaines : sur la santé, l'éducation, le travail, l'environnement, la politique, l'économie. L'isolement social a atteint psychologiquement les individus.

A la découverte de l'amour du citoyen pour les métiers indispensables rythmant notre vie quotidienne a succédé un repli sur soi et un individualisme exacerbé.

La valse des transactions immobilières dans la presqu'île a modifié le tissu social éloignant les intentions du bien vivre ensemble.

Le pouvoir d'achat des ménages ayant été affecté pendant cette période, sur proposition du maire le conseil municipal a entériné la gratuité des repas pour la cantine scolaire ainsi que la garderie. Depuis la gratuité des terrains de tennis et de la bibliothèque municipale sont venus compléter la liste. Nous avons aussi maintenu la gratuité des rigadeaux, des palourdes ext

La piste cyclable :

Il y a un an lors de la présentation des vœux je vous avais informé de l'état d'avancée du projet.

Le permis d'aménager déposé en février 2025 par Monsieur le Préfet Bolot, immédiatement attaqué par 5 associations, a été retiré afin de procéder à des ajustements administratifs qui fragilisaient le dossier.

A la demande des communes de Gâvres et de Plouhinec, nous avons eu un entretien avec le nouveau Préfet Monsieur Galy qui nous a transmis sa volonté ainsi que celle du Président du Département de voir aboutir cette attendue piste cyclable.

Les autorisations réglementaires manquantes seront insérées dans le nouveau permis d'aménager complété en 2026 et déposé en 2027. En espérant que les contacts pris avec les associations responsables puissent aboutir à un accord partagé.

Souvenez vous de la manifestation « Les vélos de la Colère » du dimanche 20 août 2023, ne désespérez pas, tout arrive, même la neige le 25 décembre à Gâvres.

Le foyer résidence « Stiren Er Mor »

En difficulté financière depuis 2024, la municipalité a dû intervenir financièrement auprès du foyer pour qu'il puisse honorer ses factures. Après une aide de 113 000 euros versée entre 2024 et début 2025 c'est une avance récupérable de 70 000 euros dont le conseil municipal a autorisé le versement pour apurer les loyers de 2025.

Cette situation découlant de recettes insuffisantes et de charges trop lourdes ne peut perdurer. Le foyer résidence autonomie n'est pas un EPADH et à ce titre ne bénéficie pas des aides qui leur sont dévolues.

C'est pourquoi nous sommes en contact avancé avec des partenaires susceptibles de nous aider à élaborer un modèle

économique permettant au foyer résidence de continuer à exister sereinement ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Les associations

Les associations occupent une place indispensable dans notre collectivité. Elles créent du lien entre les habitants et renforce la cohésion sociale. Elles contribuent au dynamisme local. La municipalité a toujours soutenu les associations, matériellement ou financièrement. En 2013 l'extension de la salle Tabarly a permis d'accueillir dans des locaux neufs cinq associations, pour y effectuer leurs activités.

Un projet d'exposition photos prises sur la presqu'île est en cours d'élaboration.

Constatant la richesse des photographies d'amateurs captées sur la commune et publiées sur les réseaux sociaux la municipalité en partenariat avec « Arts et Traditions » a proposé de mettre sur pied du 11 au 22 juillet 2026 une exposition de photos à la salle Eric Tabarly.

Cela contribuera à valoriser la presqu'île à travers des points de vues surprenants.

Confiez vos clichés à l'association elle en assurera les tirages.

Point budgétaire

De 2008 à 2025 la commune a investi (budget général et campings) pour 4 millions d'euros.

Les taxes communales pour les résidents permanents n'ont pas augmenté depuis 15 années. Je rappelle que la taxe foncière sur les résidences secondaires a augmenté de 9 % sur la base communale et non pas de 60 % sur la facture globale. Soit 250 euros en

moyenne par imposition. Cette recette contribue à la construction de logements locatifs.

La capacité de désendettement est passée de 5,4 année en 2008 à 1,6 en 2025 .L'endettement par habitant est de 315euros .

La gestion éclairée du maire, la recherche de subventions maximales ont abouti à une situation budgétaire saine qui laisse aux futurs locataires de la mairie la possibilité d'investissements futurs. En cette période où les subventions se tarissent, ils devront être réfléchis, ciblés, évalués en fonction des ressources. Comme l'a si bien dit le maire de Riantec pendant la cérémonie des vœux « une gestion en bon père de famille. On ne dépense que ce que l'on a ».

Si nous avons pu lors de ces mandatures réaliser ces nombreux et coûteux investissements c'est grâce aux soutiens financiers de l'État, de la Région, du département, et de l'agglomération. Nous leur devons d'avoir vu aboutir nos projets.

Aux éminents responsables qui nous montrent du doigt et qui nous accablent de leurs décisions désastreuses je suggère que dans leur cursus de formation ils intègrent un stage dans les services de nos communes pour qu'ils appréhendent ce qu'est la vraie vie de la France d'en bas. Ils pourraient à l'occasion prendre exemple sur la bonne utilisation des deniers publics.

Ils s'imaginent qu'après avoir mis une étagère dans leur salle de bains ils maîtrisent les difficultés du monde du travail.

Ils en sont à mille lieues.

Le personnel

Le 27 septembre 2025 la municipalité a procédé à une remise de médailles du travail pour honorer Renée, Isabelle et Eric pour leur engagement et leur dévouement au service de la collectivité. Nous avons voulu, à cette occasion, témoigner notre reconnaissance à

l'ensemble des employés communaux, services administratifs, techniques qui œuvrent chaque jour pour votre bien être.

La mairie est le lieu où tous les problèmes doivent être résolus. Il n'est pas toujours facile de calmer les ardeurs de nos concitoyens. Lorsqu'une personne ouvre la porte de la mairie en clamant « je veux voir le maire » il est à craindre que les revendications soient proportionnelles à la vitesse de traversée du hall pour atteindre le bureau du maire.

Le maire est en première ligne, il essuie les incompréhensions et parfois les violences. Nous en avons été l'objet, Dominique et moi, durant nos mandats mais ces péripéties se perdent dans le flot des satisfactions.

Après 29 années au service de la population je tire ma révérence. Ce temps qui apparaît si long mais qui passe si vite aura été pour moi l'occasion de servir notre presqu'île. J'espère comme disait Dominique « qu'on a fait le Job »

A la directrice de l'école, que nous aimions garder jusqu'à sa retraite, aux enseignantes qui nous ont rejoint en septembre, au personnel de la cantine, au personnel communal,

A toutes et à tous les membres des associations

A l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux, aux adjoints qui épaulent le maire chaque jour

A vous tous, au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année 2026